



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du MARDI 10 JUIN 2025

Date de convocation : 3 Juin 2025

Etaient présents : M. MAUBOUSSIN Rémy, Maire ; Mme RIVOL Fabienne, MM. PULIDO PATO Christopher, GRANIER Sébastien, Adjoint ; Mme LEPELTIER Coralie, M. CADYCK Kévin et Mmes RADENAC Sylvie & BESLIER Mélanie
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : Mme CHEVALLIER Audrey et M. BORDIN Pascal (pouvoir à M. Cadyck)

Absents : MM. LEREY Judicaël, DUBOIS Pierre et SEPPE Johan

-

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Rémy MAUBOUSSIN, Maire, ouvre la séance à 19h30 dans la salle du conseil municipal ; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme BESLIER Mélanie, secrétaire de séance.

Monsieur MAUBOUSSIN rappelle l'ordre du jour :

- * PLUi : avis sur le règlement
- * Recensement de la population 2026
- * Affaires et questions diverses

1/ PLUi : Avis sur le règlement et le zonage

Suite à la conférence des Maires du 5 mai 2025 et la réunion PPA-PPC du 13 mai 2025, la 4CPS a retravaillé le règlement écrit ainsi que le zonage du territoire de la 4CPS

Après avoir pris connaissance de la nouvelle proposition de règlement et de la carte interactive,

Le Conseil Municipal liste les points à revoir :

- Revoir le zonage de la parcelle, rue Fernand Poignant, dans le centre -bourg, proposée en zone A. Mettre en zone UB ou 1AUh.
- Maintien de l'ensemble des emplacements réservés ;
- Rue des Etangs, maison proposée en zone A. Mettre en zone UB comme celles qui l'encadrent
- Diminuer la zone Ue autour de la mairie. Retenir que le bâtiment + le parking et le reste en zone Ub.
- Remplacer la zone Ue entre la mairie et la salle en zone Ub

- La carrière de pierres, sur la RD46, en limite de Domfront n'est pas signalée. Parcelle mise en zone A.
- Il manque des repères sur certains arbres (la liste sera transmise ultérieurement)

2/ Recensement de la Population 2026

M. le Maire informe que le recensement de la population aura lieu sur la commune entre le 15 janvier et le 14 février 2026

Il se doit de nommer le coordonnateur communal (responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population)

Mme Raynaud Marie-Christine est nommée coordonnateur communal ;

D'autre part, il convient de penser au recrutement d'un agent recenseur ; voir pour une annonce sur le prochain bulletin et au secrétariat.

3/ Affaires diverses

Admission en non-valeur – exercice 2024 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le rôle de l'exercice 2024 du service assainissement, le titre 33 n'a pu être recouverts dans sa totalité

De même, la redevance cantine - garderie rôle 111/2024 n'a pu être recouverte dans sa totalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide l'admission en non valeur des produits irrécouvrables suivants :

Titre n° / année	Nom	Montant dû :
33/2024	CARREIRA Maurice	0.42 €
	TOTAL Assainissement	0.42 €
111/2024	PICARD Marc	0.80 €
	TOTAL Garderie	0.80 €

Tarifs repas de cantine et garderie 2025/2026 :

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, **Après en avoir délibéré,**

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents, de maintenir les tarifs de repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2025 / 2026 ainsi que suit :

- Repas Enfant	4.50 €
- Repas Adulte	10.00 €
- Repas élèves stagiaires à l'école ou à la cantine	4.50 €
- PAI	2.60 €

Et

- D'augmenter les tarifs de la garderie municipale, ainsi que suit :

Matin (7h30 – 8h50) : 2.20 €

Après-midi (16h30 – 19h00) : 2.70 €

- Un forfait de **17.50 €** (dix-sept euros cinquante centimes) / trimestre / enfant pour les familles ayant au moins 1 enfant scolarisé à La Quinte et 1 enfant scolarisé à Lavardin qui utilisent la garderie le matin entre 8h30 et 8h50. Cette participation sera adressée à chaque famille concernée dès l'instant qu'elle aura mis au moins 1 fois son enfant à la garderie entre 8h30 et 8h50.

Tour de table des Elus :

Mélanie Beslier demande s'il y a eu des vols sur la commune, car des individus malintentionnés utilisent parfois une feuille blanche placée dans les boîtes aux lettres pour vérifier si un logement est inoccupé (Merci de vérifier régulièrement votre boîte aux lettres et de retirer toute feuille suspecte). M. Pulido signale qu'il y a eu un cambriolage, rue Paul Cézanne. En cas de doute, il est demandé de signaler tout comportement étrange à la mairie ou à la gendarmerie.

Kévin Cadyck informe qu'un collectif du lotissement du Champ de la Croix va transmettre un courrier au propriétaire des espaces communs afin de réaliser l'entretien. Rappelle la journée du Comité des Fêtes du 14 juin, et demande le prêt du congélateur de la salle. Prêt validé par M. le Maire.

Christopher Pulido informe que le Conseil d'école s'est tenu le 5 juin dernier. 104 élèves sont inscrits pour la rentrée 2025/2026 dont uniquement les maternelles sur la commune de Lavardin, soit 36 élèves. Avec M. Granier, renseignement est pris pour le remplacement de l'abri de jardin par un algeco (15m² env).

Fabienne Rivol informe que suite à l'état des lieux retour de location de la cantine, le chèque de 150 € sera encaissé ; demande, dans la mesure du possible, d'informer les locataires de la cantine quand il y a un concours de pétanque sur les terrains.

Coralie demande combien de personnes sont inscrites pour le concours de maisons fleuries : à ce jour, 6 inscriptions. Rappelle : Lavardin sera jury des maisons fleuries à La Quinte et Degré sera jury sur Lavardin. Dates à confirmer.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 11 septembre 2025, à 19h

Séance levée à 21 h 45.